HAL
open science

De et que subordonnants, et variation en français

Béatrice Akissi Boutin

To cite this version:

Béatrice Akissi Boutin. De et que subordonnants, et variation en français. Linx, 2007, Etudes de syntaxe: français parlé, français hors de France, créoles, 57, pp.57-68. 10.4000/linx.280 . hal-01519393

HAL Id: hal-01519393

https://auf.hal.science/hal-01519393

Submitted on 7 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Linx

57 (2007)
Études de syntaxe : français parlé, français hors de France, créoles

Akissi Béatrice Boutin

De et *que* subordonnants, et variation en français

Avertissement
Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.
Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.
Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique
Akissi Béatrice Boutin, « *De* et *que* subordonnants, et variation en français », *Linx* [En ligne], 57 | 2007, mis en ligne le 15 février 2011, consulté le 16 octobre 2012. URL : http://linx.revues.org/280 ; DOI : 10.4000/linx.280

Éditeur : Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest
http://linx.revues.org
http://www.revues.org

Document accessible en ligne sur : http://linx.revues.org/280
Ce document est le fac-similé de l'édition papier.
© Tous droits réservés

De et *que* subordonnants, et variation en français

Akissi Béatrice Boutin
CNRS-UMR 5619, CLLE/ERSS, Université Toulouse Le Mirail
ILA, Université Cocody-Abidjan

0. Introduction

La Côte d'Ivoire est souvent présentée comme un cas d'appropriation du français en Afrique. Il nous semble pourtant que ce qui se passe en Côte d'Ivoire se rencontre aussi un peu partout, en Afrique et ailleurs : dynamisme du français, variations qui tiennent peu compte du français standard, primauté de la fonctionnalité communicative sur la conservation du patrimoine linguistique... Ce qui est particulier en Côte d'Ivoire est l'étendue de l'appropriation / vernacularisation par rapport à d'autres pays de français langue seconde, mais le « français ivoirien », dans sa situation socio-linguistique, n'est ni unique ni à part : dans tous les pays africains francophones, notamment dans les grandes villes, les mêmes phénomènes sont observables.

Diverses utilisations du français coexistent aujourd'hui en Côte d'Ivoire, fruits de la complexité sociolinguistique et historique[1]. On peut les regrouper en quatre types. L'un, le français académique ou officiel, est proche du français standard, et les trois autres s'en éloignent : le français courant ivoirien, le français populaire ivoirien, le nouchi. La majorité des locuteurs est capable de manier au moins trois de ces

[1] Voir à ce sujet Lafage (2002-2003), Kouadio (2006), Boutin (2008).

« registres », qui s'entremêlent et sont plus corrélés aux contextes des interactions qu'aux milieux socioéconomiques des locuteurs. Des situations de ce type sont communes à toutes les zones francophones, corrélées à un conflit entre des normes prescrites, perçues comme « exogènes » et des normes locales implicites, plus identitaires.

La Côte d'Ivoire est l'un des premiers pays africains où un français local courant, régi par une « norme endogène » (Manessy, 1992) a émergé des divers usages « appropriés » du français. Parmi les faits syntaxiques que présente le français en Côte d'Ivoire, certains sont particulièrement récurrents, partagés par la majorité des locuteurs, mais leur spécificité passe inaperçue dans le contexte ivoirien. Ils sont du domaine de la norme endogène.

Nous allons montrer, à travers quelques phénomènes qui questionnent la subordination, comment la variation syntaxique relève à la fois des tendances actuelles du français et d'une dynamique propre à la zone. Nous étudierons les comportements de *que* (sections 1 et 2) et *de* (section 3) comme introducteurs de complétives. Ils sont sujets à variation en français et leur statut même de subordonnant a été remis en cause.

Le corpus d'exemples, que nous avons commencé à récolter en 1998, est tiré de sources variées, orales et écrites : presse, phrases transcrites à la volée, travaux d'étudiants et de chercheurs, etc., auxquelles s'ajoutent les enregistrements d'entretien semi-directifs et libres du projet PFC-CIA (« Phonologie du français contemporain, usages, variétés et structure » – enquête A en Côte d'Ivoire[2]). D'autres faits de français seront ici évoqués, notamment ceux des pays limitrophes à la Côte d'Ivoire comme le Cameroun ainsi que le français standard, tout en considérant le français dans sa globalité[3].

1. Le subordonnant *que* des complétives à temps fini

La subordination complétive est un cas de construction d'un verbe, fini ou non, en dépendance d'un autre verbe à temps fini ou d'un autre élément recteur ou tête. Les complétives n'ont pas d'autonomie énonciative et sont des constituants du syntagme verbal principal ; elles assurent la fonction de complément de ce verbe (Muller, 2002, p. 371-393).

A propos de la transitivité et de la variabilité des « schémas actanciels » en français, Larjavaara (2002) montre que le fait que certaines constructions verbales, directes et prépositionnelles, soient peu attestées résulte plus de conventions, d'habitudes énonciatives, que de propriétés syntaxiques associées aux verbes eux-mêmes. Si la plupart des verbes admettent une grande variabilité de constructions, cette variation se manifeste davantage lorsque certains facteurs pragmatiques sont en jeu, tels que la

---

[2] Voir le site Internet http://www.projet-pfc.net et Durand, Laks & Lyche (2002). L'enquête en Côte d'Ivoire a été réalisée et transcrite par nous-même en 2004-2005.

[3] Nous utilisons le pluriel et le singulier pour « français ». Lorsque nous parlons des français (standard, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire…), nous ne délimitons pas des variétés aux contours définis, mais donnons des indications sur les contextes d'apparition des formes, tout en évoquant une pluralité de (sous)-systèmes proches, parties d'un supra-système de français.

volonté d'expressivité, de se distinguer, ou de démarquer une séquence. Cependant, ce qui importe pour le système est que les constructions peuvent varier sans que la possibilité de compréhension de l'énoncé soit affectée.

Les français en Afrique partagent les tendances générales des variétés actuelles de français. Dans un registre plutôt soigné, les constructions directes pour des verbes à complémentation nominale prépositionnelle en témoignent (1.1). D'autres tendances du français en Côte d'Ivoire sont plus éloignées du français standard, comme la suppression du subordonnant *que* (1.2) et les stratégies touchant le subjonctif (1.3). Ces phénomènes existent aussi dans d'autres zones francophones, mais le français de Côte d'Ivoire les illustre particulièrement.

1.1. Complétive par que vs *complémentation nominale prépositionnelle*

L'alternance entre complémentation nominale directe et prépositionnelle pour un même verbe en français actuel est connue ; elle a été décrite pour l'écrit (Larjavaara, 2002) et pour le français en Côte d'Ivoire en particulier (Boutin, 2005). Cette alternance se retrouve avec les complétives : certains verbes admettent des complétives prépositionnelles en *de ce que* mais aussi des complétives directes en *que*. Cependant, la pronominalisation de la complétive reste celle d'un complément prépositionnel (Muller 2002, p. 384-386) :

(1) *Je n'en reviens pas (de ce) qu'elle se soit comportée ainsi / Je n'en reviens pas,* ***de cela****. / * Je n'en reviens pas, cela.*

La presse ivoirienne, dans un registre relativement soigné, reflète cette tendance générale :

(2) *Est-ce que les autres partis politiques* ***sont d'accord avec nous que*** *l'alternance doit se faire par la voie des urnes ?* (Presse 1999)

(3) *Comme si certains* ***ont intérêt que*** *les producteurs ne s'en sortent jamais* (Presse 1999)

(4) *Son agent* ***attirait son attention que*** *la société avait été déjà payée* (Presse 1998)

1.2. Suppression du subordonnant que

En français standard, *que* est souvent considéré comme un marqueur obligatoire de subordination. Pourtant, il existe de nombreux cas de rection dite « faible » par Blanche-Benveniste (1989) ; elle se caractérise par une double possibilité de construction de l'élément tête, en incise ou introducteurs de complétives par *que*. Les têtes à rection typiquement faible sont des verbes à valeur de modalisateurs, comme *je crois, je pense, je trouve* (Blanche-Benveniste et Willems, 2007). Certains emplois de *dire* comme on *dirait, on peut dire* présentent aussi typiquement ce comportement, et à moindre échelle d'autres prédicats verbaux (*savoir, il semble, faire*, d'autres emplois de *dire*...) ou adjectivaux (*être sûr, c'est vrai*...) ainsi que des adverbes modalisateurs (*peut-être, heureusement*...), des conjonctions (*c'est-à-dire, en cas*...). De fait, le subordonnant *que* est très instable dans des situations assez libres vis à vis de la norme. Pusch (2003) rapporte les exemples suivants des français québécois et ontarien, qu'il emprunte à Martineau (1993) :

(5) *J'crois faut qu'j'alle ouvri' ça*
Je pense c'était quatre cent
I' disont j'suis fou. (Pusch 2003, p. 3)

Ce phénomène est loin d'être marginal en français de Côte d'Ivoire et a déjà été repéré (Kouadio 1999) dans des copies d'élèves ou à l'oral :

(6) *On a souvent remarqué en Afrique les parents obligeaient ...*

(7) *On raconte demain un président arrive.*

(8) *On dirait des gens sont à côté de toi.* (Kouadio, 1999)

Parmi nos données, seules celles du corpus PFC-CIA permettent des statistiques : on y trouve 103 occurrences de *que* complétif, n'entrant pas dans une conjonction de subordination adverbiale (*parce que*, *alors que*, *puisque*...) et 10 occurrences de complétives sans *que*, dont 7 pour un discours rapporté indirectement. Le nombre de complétives sans *que* est 10 fois inférieur à celui des complétives avec *que*. Nous avons ainsi :

(9) [La dot] *Si votre famille ne donne pas, bon, c'est pour dire, bon, tu vas faire du n'importe quoi avec leur fille* (CIAAK)

(10) *On peut dire c'est moi-même qui faisais tout le travail de la maison* (CIASN)

(11) *Et, quand je lui ai expliqué c'est le lavement, elle croit pas* (CIAPA)

Les exemples (8) et (10) représentent sans doute les constructions les mieux partagées dans l'ensemble des zones francophones, alors que (11), (16) ou (17) sont peut-être moins répandues. Dans tous les cas, les verbes peuvent être en incise ou en fin de phrase, parfois sans modification : *Des gens sont à côté de toi, on dirait / C'est moi-même, on peut dire, qui faisais…*

1.3. Stratégies de remplacement du subjonctif

Les complétives introduites par *que* se distinguent en français standard par le mode indicatif ou subjonctif du verbe subordonné. Muller (2002, p. 371-374) donne une interprétation énonciative de la dépendance de la complétive, d'où l'emploi du subjonctif, mode privilégié de la non-assertion. Il est alors supposé que l'indicatif a été rétabli dans certains cas, en particulier selon le sens du verbe recteur :

(12) *Jean constate que le résultat est faux*
Jean craint que Pierre vienne
Jean avertit Pierre qu'il sera absent
Jean supplie Pierre qu'il vienne (Gross 1968, p. 65)

Le subjonctif semble bloquer l'effacement de *que* en français standard[4] :

[4] Nous notons *E* cette position non remplie. Le signe « / » qui sépare les éléments entre parenthèses s'interprète comme un *ou* logique. L'astérisque avant *E* indique l'impossibilité de suppression de l'autre élément.

(13) *Guy pense (E / que) elle viendra / Guy ne pense pas (*E / que) elle vienne*

Néanmoins, dans des contextes de français ivoirien oral où le respect de la norme prescrite a peu d'importance, la construction sans *que* bénéficie de stratégies qui remplacent la modalisation non-assertive opérée par le subjonctif en français standard. Après *vouloir, il faut, avoir peur*… ou après la négation de *croire, penser*..., des phrases avec un futur en *aller* admettent, elles, l'alternance avec et sans *que*. Ainsi, à l'oral :

(14) *Donc, faut que on va garder ça* (CIAHP)

(15) *Yao a fait (que) Ali va venir.*

2. Syntaxe de *que* dans le discours rapporté

Le statut de *que* et de la séquence objet de rection dite faible pose problème. Pour Pusch (2006) elle peut être analysée comme superficielle. Pour Blanche-Benveniste et Willems (2007), les verbes à rection faible ne perdent pas leur capacité de sélectionner des compléments. Les diverses formes de discours rapporté constituent un apport utile à la réflexion théorique, puisque certaines présentent des propriétés de rection faible. Pour Larjavaara (2000, p. 117-124), ce n'est que par analogie que l'on peut considérer tous les discours rapportés introduits par le même verbe *dire* comme des compléments dans les énoncés suivants :

(16a) *Il dit la vérité.*

(16b) *Il dit qu'il a honte.*

(16c) *Il dit : « j'ai honte ».*

(16d) *« J'ai honte », dit-il.*

(16e) *« J'ai faim », j'ai dit.* (Larjavaara 2000, p. 118, 122)

Larjavaara (2000 : 119) montre l'inaptitude des tests traditionnels pour mettre en évidence les compléments dans le cas du discours direct. La pronominalisation par le pronom clitique *le* ou la passivation lui semblent renvoyer plus au contenu propositionnel du discours rapporté qu'au discours rapporté prononcé. En effet, lorsque *le* remplace exactement le discours rapporté prononcé, il le fait pour un usage métadiscursif, tout comme la passivation :

(17a) *Il l'a dit, « j'ai honte ».*

(18) *« J'ai honte » a été dit.*

On est plus proche, dans ces phrases, d'une interprétation autonymique que d'un discours rapporté proprement dit et (5b) gloserait mieux *il l'a dit* que (5a) :

(17b) *Il l'a dit, qu'il avait honte.*

Larjavaara conclut que le discours rapporté directement n'est pas complément du verbe rapportant, mais qu'il entretient pourtant avec lui une relation particulière du

fait, d'une part, de la coréférence du sujet du verbe et de l'énonciateur du discours rapporté et, d'autre part, de l'identité entre le procès dénoté par le verbe et le procès d'énonciation du discours rapporté.

Un récent travail (Boutin, 2009) sur *que* et les particules énonciatives dans le discours rapporté en français (PFC – Afrique de l'Ouest) peut alimenter la discussion. Nous avons étudié les phénomènes qui manifestent un affaiblissement du rôle syntaxique de *que* : discours indirect sans *que*, comme en (7) ou (11), discours directs avec *que*, comme en (19), présence de *que* après une première partie de discours rapporté sans *que*, comme en (20), présence de *que* conjointement à une particule énonciative d'introduction, en discours direct (21) et (22) ou indirect (23) :

(19) *Il faut que les gens, euh, reviennent à la sagesse, pour se dire* ***que*** *on s'est trompé* (CIATK)

(20) *Il aurait même dit si tu avais apporté le fakohoy* ***qu'****il allait le manger* (MAAIC)

(21) *Il va à cette dame pour lui dire* ***que bon****, c'est pour ton, euh, ton petit café* (CIASB)

(22) *Il m'a dit,* ***bon, que vraiment****, on t'a retenue, tu vas aller travailler* (CIASN)

(23) *Il me dit* ***que non****, mon papier, il n'a pas pu prendre* (CIANA).

Dans tous ces énoncés, la dépendance sémantique du discours rapporté comme argument du verbe semble aller de soi, mais sa dépendance syntaxique comme complément d'un verbe recteur pose des problèmes. La présence de *que* ne détermine pas toujours les autres marques de dépendance du discours indirect (modifications des temps et mode verbaux, et des personnes des pronoms) et ne marque pas non plus une frontière énonciative nette. Cela apparaît particulièrement lorsque *que* introduit un discours direct ou lorsqu'il est cumulé avec des particules énonciatives introductrices de prise de parole. Ces particules, qui se placent indifféremment avant ou après *que*, contribuent à rendre flou son rôle d'introducteur de discours rapporté. On note donc de nombreux indices d'un rôle syntaxique faible de *que* qui s'ajoutent à la possibilité de son omission (1.2 et 1.3).

En Afrique de l'Ouest, il ne semble pas que *que* ait acquis un gain au niveau du sens. C'est pourtant bien ce que montre Onguene Essono (2009) pour le Cameroun[5] : *que* en initiale d'énoncé sert de marqueur de prise de parole (24). Il peut suffire à introduire un discours rapporté, sans intégration dans une construction complétive, et sans verbe rapportant. En (25), le locuteur demande, dans une question rhétorique, à son allocutaire de réaffirmer une prise de parole. Que l'énoncé soit virtuel ou réel, il s'agit bien d'un discours rapporté :

(24) *Que quand le kilométrage dépassait comme ça, vous-même vous n'aviez pas peur de couler votre moteur ?*

(25) *Que je n'ai rien à faire avec l'argent pour acheter ça ?* (Onguene Essono, 2009)

[5] Voir Queffelec 2006 pour une étude détaillée du discours rapporté en français du Cameroun.

Ce type de constructions a sans doute une incidence dans l'interprétation d'énoncés comme (26), empruntés par Manessy (1994, p. 131) à un « corpus camerounais ». Il analyse les complétives comme des « expansions » des prédicats verbaux, mais on peut envisager aussi qu'il s'agit de discours rapportés :

(26) *Il a refusé* ***qu'****il ne va pas m'épouser ; ses sœurs m'ont retenue* ***que*** *je ne rentre plus,* ***que*** *je vais accoucher là-bas...*

Dans ce type de phrases, le statut de *que* reste à établir, et on ne peut avancer ni qu'il régit la séquence qui suit comme une complétive, ni qu'il est réduit à un marqueur énonciatif introducteur de prise de parole. A l'appui de cette dernière possibilité, Deulofeu (2006) met en évidence des *greffes* « d'une organisation paratactique sur une organisation rectionnelle » : une séquence qui suit un élément apparemment recteur peut ne pas être sélectionné par celui-ci mais seulement greffé sur lui. Par ailleurs, des constructions paratactiques sont susceptibles de produire des effets de sens équivalents à ceux de la subordination.

3. Le subordonnant *de* des complétives non finies

Le subordonnant *de* des complétives non finies semble suivre le chemin de *que*. Après avoir spécifié son rôle de subordonnant, nous montrerons les contextes de son effacement et, au contraire, de son maintien sans verbe recteur en initiale de phrase. Les français en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso suffiront à illustrer ces faits.

En français standard, certains verbes qui se construisent avec une complétive finie en *que* peuvent, en cas de coréférence des sujets, recevoir une complémentation infinitive. Ces verbes se distinguent alors par leur construction avec ou sans subordonnant (*de* ou *à*) :

(27a) *Guy désire (cette promotion / que le cours soit déplacé / prendre la parole)*

(28a) *Guy accepte (cette promotion / que le cours soit déplacé /* ***de*** *prendre la parole)*

En (28a), *de* est bien un subordonnant et non une préposition puisque les trois types de complémentations ont la même distribution et qu'elles peuvent toutes être pronominalisées en *le* :

(28b) *Guy l'accepte, (cette situation / que le cours soit déplacé / de prendre la parole)*

Huot (1981 : 214) montre que le subordonnant *de* peut réapparaître en cas de détachement et d'extraction avec des verbes de volonté :

(27b) *Il le désire vraiment, (E / de) prendre la parole*

(27c) *Ce qu'il désire vraiment, c'est (E / de) prendre la parole*

Ce comportement de *de* nous aide à montrer le caractère parfois aléatoire du subordonnant quant à la dépendance syntaxique de la complétive. L'irrégularité du français, qui fait alterner dans la même position la présence et l'absence, est propice à une généralisation de l'effacement du subordonnant.

3.1. L'extension de l'omission du subordonnant de

La possibilité d'alternance de complétives non finies avec et sans le subordonnant *de* est largement exploitée en Côte d'Ivoire, où *de* accepte l'omission, comme *que* dans les complétives finies (Voir 1.2). Des verbes psychologiques à complémentation nominale directe comme *prévoir, essayer, promettre, accepter*... peuvent être suivis d'une complétive à l'infinitif non introduite par *de*. Ainsi :

(29) *Le maire a promis communiquer à la nation tous ceux qui ont promis et qui n'ont plus fait signe de vie* (Presse 98)

(30) *Ce mouvement ambitionne mobiliser les Ivoiriens* (Presse 1998)

(31) *Prévoyez-vous emmener des artistes ivoiriens pour se produire aux Etats-Unis ?* (Presse 1999)

Prignitz (1996, p. 273) souligne aussi, au Burkina Faso, l'absence de *de* dans la construction subordonnée infinitive de ces verbes :

(32) *Salam avait prévu faire la fête*

(33) *Un homme qui a essayé aider ce pays*

Ces phénomènes sont très répandus, passent inaperçus et ne sont pas considérés comme des indices d'un style informel. Les deux constructions, avec et sans le subordonnant *de*, restent possibles et l'absence ou la présence de *de* n'a pas non plus d'incidence sur les propriétés sémantiques et syntaxiques des phrases.

3.2. De *en tête de phrase*

En français de Côte d'Ivoire, *de* suivi d'un verbe à l'infinitif, peut se trouver en tête d'énoncé, donc sans verbe recteur, avec un rôle injonctif. Ainsi, *de venir !* est équivalent à *viens !* probablement à la suite d'une réinterprétation de *de* dans les phrases en *dire de* à sens injonctif. Cette propriété qu'a *de* de construire une phrase infinitive autonome à valeur injonctive en entraîne une autre, proche de ce qui a été vu en (25). La modalité interrogative permet, par un effet de sens, de rapporter des paroles à valeur injonctive (ou de conseil) :

(34) *De faire quoi ? / De faire comment ? / De me calmer ?*

Ces énoncés ont le sens de : *tu me dis de faire quoi / comment ?* ou : *tu penses que je dois faire quoi /comment ? Tu penses que je dois me calmer ?* Il s'agit d'une demande de confirmation dans laquelle la prise de parole de l'allocutaire est supposée ou virtuelle.

Dans (35), le discours rapporté est clairement repérable dans l'extrait, tout comme la perte pour *de*, suivi d'un verbe infinitif, de son rôle de subordonnant :

(35)

ETAPE 3

Gbich - N° 521

ETAPE 4

Gbich - N° 521

(http://news.abidjan.net/caricatures/, 19/10/2010)

Du fait de cette sémantisation de *de* et de sa propriété de rection autonome, il devient difficile de déterminer si les discours rapportés de (35) le sont directement ou indirectement. Les particules énonciatives contribuent au mélange des espaces énonciatifs, comme nous l'avons vu pour (21) – (23) avec *que* :

(35) *Il m'a dit* ***non, de*** *me calmer. [...] Il m'a dit,* ***ce qui est sûr il peut faire, mais au moins de*** *lui donner quelque chose.* (DI, CIAL)

4. Conclusion

La dynamique linguistique en Côte d'Ivoire et dans d'autres pays africains (qui affecte le français comme les langues africaines) relève à la fois de conditions propres au contexte multilingue africain, et de conditions communes à d'autres zones où la langue est peu contrainte par la norme. Nous avons pris l'exemple du français de Côte d'Ivoire, tout en le rapprochant d'autres variétés de français, et avons examiné quelques faits qui illustrent la variation linguistique dans les emplois des subordonnants *que* et *de*. Des tendances générales, récentes et anciennes, du français y sont présentes, comme l'utilisation d'une construction complétive directe pour des verbes à complémentation habituellement prépositionnelle, la possibilité de l'omission de *que* introducteur de complétives, ou l'introduction par *que* d'un discours rapporté direct.

Trois faits de variation sont sans doute spécifiques à des zones bien circonscrites : l'omission du subordonnant *de* introducteur de complétives infinitives se retrouve dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest ; la réinterprétation de *que* comme marqueur de début de paroles rapportées avec ou sans verbe rapportant est particulier au Cameroun et entre dans un ensemble de phénomènes concernant *que* géographiquement bien délimités ; l'usage de *de* sans verbe recteur pour introduire une phrase injonctive est propre à la Côte d'ivoire. Cependant, même ces faits de variation apparemment singuliers s'expliquent par des propriétés de la langue exploitées autrement en français standard ou dans d'autres zones francophones.

BIBLIOGRAPHIE

BLANCHE-BENVENISTE, C. (1989), « Constructions verbales "en incise" et rection faible des verbes », *Rec herches sur le français parlé*, 9, p. 53-73.

BLANCHE-BENVENISTE, C. et D. WILLEMS (2007), « Un nouveau regard sur les verbes faibles », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 102, p. 217-254, Peeters.

BOUTIN, A. B. (2005) : « La variation dans la construction verbale en français de Côte d'Ivoire », *Revue Québécoise de Linguistique*, n° 32.2, p. 15-45, Montréal.

BOUTIN, A. B. (2008), « Norme endogène ivoirienne et subordination », *Normes endogènes et plurilinguisme*, S. Wharton, C. Bavoux et L.-F. Prudent (eds), Lyon, Editions de l'ENS.

BOUTIN, A. B. (2009), « Les traces de l'énonciateur dans le discours rapporté : particules énonciatives comme indicateurs de quelle parole ? », *in* IVe colloque international du groupe Ci-dit, *Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques*, Nice, 11-13 Juin 2009.

CREISSELS, D. (2005), *Syntaxe générale, une introduction typologique*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion.

DEULOFEU, J., & J. VERONIS (2002), « L'utilité du recours au corpus pour rendre compte des différences entre les locuteurs du Sud et du Nord de la France dans l'emploi du morphème *que* en langue parlée », *in* C. Pusch & W. Raible (eds), p. 349-362.

DURAND, J., B. LAKS & C. LYCHE (2002), « La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure », *in* C. Pusch & W. Raible (eds), p. 93-106.

GADET, F. (2007). *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.

GROSS, M. (1968), *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Paris : Larousse, réimp. Cantilène 1986.

HUOT, H. (1981), *Constructions infinitives du français. Le subordonnant «* de *»*, Genève : Droz.

KOUADIO, N. J. (1999) : « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », *Cahiers d'études et de recherches francophones, Langues,* Vol. II, n° 4, p. 301-14, Paris : AUPELF – UREF.

KOUADIO, N. J. (2006), « Le nouchi et les rapports dioula/français », *Le français en Afrique* n° 19, *Des inventaires lexicaux du français en Afrique à la sociologie urbaine … Hommage à Suzanne Lafage*, Paris : Didier – Erudition, p. 177-91.

LAFAGE, S. (2002-2003), *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tomes 1 et 2. *Le français en Afrique* n° 16 et n° 17, Paris : Didier – Erudition.

LARJAVAARA, M. (2000), *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*, thèse de doctorat, Université de Helsinki.

MANESSY, G. (1992), « Norme endogène et normes pédagogiques en Afrique noire francophone », *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Coll. Langues et développement, Paris : Didier Érudition, p. 43-81.

MANESSY, G. (1994), *Le français en Afrique noire*, Paris : L'Harmattan.

MARTINEAU, F. (1993), « Rection forte et rection faible des verbes : L'ellipse de *que* en français du Québec et de l'Ontario », *Francophonies d'Amérique*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 3, p. 79-90.

MULLER, C. (2002), *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive. Français – Langues voisines*, Presses universitaires de Bordeaux.

ONGUENE ESSONO, C. (2009), « Plurilinguisme et processus d'acquisition et de transmission du français : les usages camerounais du morphème *que* », Journées d'étude *Les dynamiques des français reflétées dans les corpus*, 5-6 février 2009, Université Paris Ouest Nanterre la Défense.

PUSCH, C. D. (2003), « Verbes recteurs faibles en occitan », *in* F. Sánchez Miret (ed), *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica*, 23. 2001. Salamanca, Vol. 2, Tomo 2, 2003, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, p. 247-258. http://www.romanistik.uni-freiburg.de/pusch/Download/recteurs_faibles.pdf.

PUSCH, C. D. (2006), « Marqueurs discursifs et subordination syntaxique : La construction inférentielle en français et dans d'autres langues romanes », *in* M. Drescher / B. Frank-Job (Hgg.), *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes. Approches théoriques et méthodologiques*. Frankfurt am Main (Peter Lang), p. 173-188.

PUSCH, C. & W. RAIBLE (eds) (2002), *Romanistische Korpuslinguistik – Korpora und gesprochene Sprache/ Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*, Tübingen : Gunter Narr Verlag.

PRIGNITZ, G. (1996), *Aspects lexicaux, morpho-syntaxiques et stylistiques du français parlé au Burkina Faso (période 1980-1996)*, thèse de doctorat, Université Paris 3.

QUEFFELEC, A. (2006) : « Restructurations morphosyntaxiques en français populaire Camerounais : l'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté », *Le français en Afrique* n° 21, Paris : Didier – Erudition, p. 267-280.